

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 18328 Numéro SIREN : 534 403 829 Nom ou dénomination : 3E CONSEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2019 sous le numéro de dépôt 26356

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 17-04-2019

N° DE DEPOT : 026356

N° GESTION : 2011B18328

N° SIREN : 534403829

DENOMINATION : 3E CONSEIL

ADRESSE : 34 rue de Douai 75009 Paris

MILLESIME : 2014

3E CONSEIL

11 AVENUE MOZART

75016 PARIS 16

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

EXPERTISE & PERFORMANCE

46 RUE CARDINET

75017 PARIS

0153847777

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 547	10 965	582	4 432	3 850	86.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	11 547	10 965	582	4 432	3 850	86.88
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	2 979		2 979	847	2 132	251.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	776		776	5 315	4 540	85.41
	Charges constatées d'avance (3)				437	437	100.00
	TOTAL III	3 755		3 755	6 599	2 845	43.11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (V)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 301	10 965	4 336	11 031	6 695	60.69

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	RESERVES				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	373		373	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 796	373	23 423	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	18 669	5 127	23 796	464.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTE D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 914	1 914	100.00
	Dettes fiscales et sociales	1 810	2 049	239	11.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	21 195	1 941	19 254	992.17
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	23 005	5 903	17 101	289.70
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 336	11 031	6 695	60.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

23 005

5 903

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services		18 523	18 523	32 637	14 115	43.25
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		18 523	18 523	32 637	14 115	43.25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			18 523	32 637	14 114	43.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			36 995	27 191	9 804	36.06
Impôts, taxes et versements assimilés			70		70	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 850	3 850		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	55.17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			40 915	31 041	9 874	31.81
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			22 392	1 596	23 989	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	22 392	1 596	23 989	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 403	1 730	327	18.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1 403	1 730	327	18.89
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 403	1 730	327	18.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		239	239	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	18 523	32 637	14 114	43.25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 319	33 010	9 309	28.20
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	23 796	373	23 423	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.éthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	10 629		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	918		
TOTAL	11 547		
TOTAL GENERAL	11 547		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			10 629	10 629
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			918	918
TOTAL			11 547	11 547
TOTAL GENERAL			11 547	11 547

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	6 504	3 543		10 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	611	307		918
TOTAL	7 115	3 850		10 965
TOTAL GENERAL	7 115	3 850		10 965

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	3 543				
Matériel de bureau informatique mobilier	307				
TOTAL	3 850				
TOTAL GENERAL	3 850				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 979	2 979	
TOTAL	2 979	2 979	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres impôts taxes et assimilés	1 810	1 810		
Autres dettes	21 195	21 195		
TOTAL	23 005	23 005		

3E CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège Social : 11 avenue Mozart - 75016 PARIS
Siret 534 403 829 00011 - APE 70.22 Z

RAPPORT DE GESTION APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Le soussigné Monsieur Guillaume GILLES, associé unique et Président de la société 3E CONSEIL, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2014, l'activité de la Société a été la suivante : développement de l'activité de l'entreprise.

- Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2014 sont les suivants : continuation et développement de l'activité.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 septembre 2014, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RÉSULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant présenter en détail les comptes annuels qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le chiffre d'affaires s'élève à 18.523 € contre 32.637 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est nul comme pour l'exercice précédent. L'effectif salarié moyen est nul comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 40.915 € contre 31.041 € pour l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 22.392 € contre 1.596 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 € des produits et frais financiers, il s'établit à - 22.392 € contre 1.596 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 1.403 € contre - 1.730 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés nul contre 239 € pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 30 septembre 2014 se traduit par un déficit net de 23.796 € contre un déficit net de 373 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit net de 23.796 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Déficit de l'exercice	23.796 €
Au compte « Report à nouveau »	23.796 €
Qui s'élèvera alors à - 24.169 €	
Total réparti	23.796 €

Compte tenu de l'affectation des résultats, les capitaux propres de la société sont de - 18.669 €.

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, la Présidence, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code du commerce, devra décider dans les quatre mois de la présente décision, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2013	0 €
2012	11.677 €
2011	N/A

- Dépenses non déductibles fiscalement.

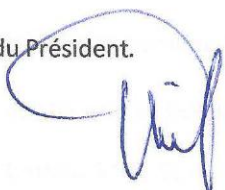
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

- Conventions

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

- Rémunération du Président

Nous proposons aussi de fixer la rémunération du Président.



Guillaume GILLES
Président

3E CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège Social : 11 avenue Mozart - 75016 PARIS
Siret 534 403 829 00011 - APE 70.22 Z

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

En application des articles L 223-19 du Code de commerce et R 223-17 du Code de commerce, nous vous indiquons, en notre qualité de Président de la société, qu'il n'a été conclu, au cours de l'exercice écoulé, aucune convention nouvelle visée audit article.



Guillaume GILLES
Président

3E CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €

Siège Social : 11 avenue Mozart - 75016 PARIS

Siret 534 403 829 00011 - APE 70.22 Z

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 DÉCEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze,
Le vingt-deux décembre,
À seize heures,
Au siège social 11 avenue Mozart - 75016 PARIS.

Le soussigné, Monsieur Guillaume GILLES, associé unique et Président de la société 3E CONSEIL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5.000 €, divisé en 5.000 parts de 1 € chacune,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Guillaume GILLES, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 30 septembre 2014 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A pris les décisions suivantes :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, Approbation des charges non déductibles,
Affectation du résultat de l'exercice,
Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
Rémunération du Président,

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé décide d'affecter le déficit de 23.796 € de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	23.796 €
Au compte « Report à nouveau »	23.796 €
Qui s'élèvera alors à - 24.169 €	
Total réparti	23.796 €

GB

Compte tenu de l'affectation des résultats, les capitaux propres de la société sont de - 18.669 €.

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, dans les quatre mois de la présente décision, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2013	0 €
2012	11.677 €
2011	N/A

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique confirme qu'il n'a pas été rémunéré en tant que Président de la société, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

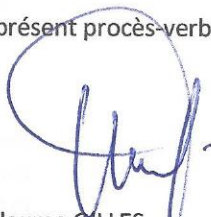
L'associé unique décide qu'il ne percevra pas de rémunération en tant que Président au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

En revanche, l'associé unique, Président, peut prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat social.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droits.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Guillaume GILLES
Président - Associé unique

3E CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €

Siège Social : 11 avenue Mozart - 75016 PARIS

Siret 534 403 829 00011 - APE 70.22 Z

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 DÉCEMBRE 2014

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé décide d'affecter le déficit de 23.796 € de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	23.796 €
Au compte « Report à nouveau »	23.796 €
Qui s'élèvera alors à - 24.169 €	

Total réparti	23.796 €
----------------------------	-----------------

Compte tenu de l'affectation des résultats, les capitaux propres de la société sont de - 18.669 €.

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, dans les quatre mois de la présente décision, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2013	0 €
2012	11.677 €
2011	N/A



Certifié conforme
Guillaume GILLES
Président - Associé unique